



**Scouts et Guides de France
Groupe Jean XXIII LES ULIS**

Décharge parentale

Je soussigné,

autorise* n'autorise pas*

mon enfant à rentrer par ses propres moyens
à son domicile, non accompagné, à l'issue d'une rencontre scout (après-
midi, journée ou week- end).

Cette autorisation, dûment complétée, datée et signée, dégage de toute
responsabilité le mouvement Scouts et Guides de France en cas d'incident
ou d'accident lors de ce trajet retour.

** Rayer la mention inutile*

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »